DIMANCHE 8 OCTOBRE.

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souve-ran-Pont n. 320; chez les dames Manoux et de Sanoairs, maison joignante; et M. Latoua, impri-meur libraire, rue du Pont-d'He, continuera à rece-por concurremment avec les autres bureaux, les ayis



ANNÉE 1826. - Nº 238

On recoit aussi des abonnemens chez M. Berthots libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directaurs des postes lu royaume.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. P.-B., pai trimestre pour Liége, et de 5 flor. 19 cts. P.-B., pour les autres villes du royaume.

GAZETTE

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. On lit dans la Gazette de Colombie qu'independamment des états dont se compose la grande conféderation americaine , d'autres puissances ent envoye des plémpotentiaires au congrès de Panama. Les Etats Unis d'Amerique ont-nomme pour ces fonctions M. Anderson et M. Sergeant. L'empereur du Bresil a aussi envoyé un ministre, M. Biancardi, qui doit être arrive dans le courant du mois dernier , ainsi que les plenipotentaires des états appeles à prendre part aux déliberations sur cont ce qui a rapport aux divers p ints qui n'ont pas été regles par le droit des gens, et specialement ceux qui concernent les relations entre les puissances bell gerantes et les neutres. Un commissaire de S. M. B. s'est aussi cendu a Panama; l'objet exclusif de ce diplomate sera d'aider le ongrès de ses conseils et de veiller a ce qu'on n'adopte aucune mesure ontraire any interêts de la Grande-Bretagne. Il est egalement connu que M. Verveer, colonel d'etat major au service de S. M. le roi des Pays Bas, est arrive à Panama, et quorqu on ne dise pas qu'il soit revêtu d'un caractère officiel, cependant il est probable qu'il a reçu des instructions semblables à celles qui ont cas douvers à M. disarkeut, comprissaire anglais. blables à celles qui ont eté données à M. Dawkins, commissaire anglais.

RUSSIE.

Pétershourg , le 13 septembre. - L'armée du Don, (composée de cosaques), a eu ordre de partir toute entière pour passer le Caucase et joindre les troupes du général Yermoloff en Géorge. L'hetman, général Howaiski, a déja porté son quartier-géneral à Musduk.

On a envoyé l'ordre à Astracan d'armer les bâtimens de guerre quis'y trouvent, alin d'attaquer les Persans par mer si la guerre devient sérieuse.

L'empereur vient encore d'adoucir le sort de quelques officiers, complices de la conspiration, et qui avaient été condannés soit a des travaux forcés à tems, soit à servir dans les garnisons éloignées. Trois des premiers ont obtenu une réduction dans le nombre des années, treize autres (parmi les quels Moussin-Pouschkin) seront placés dans les régimens actifs du Caucase.

Madrid , le 21 septembre. - Le gouvernement vient de receroir officiellement la nouvelle que le régiment d'infanterie de ligne qui était à Roa a quitté cette place avec armes et bagages, et est passé en Portugal. De nouvelles désertions, mais chacune en petit nombre, ont en lieu a Badajoz, à Ciudad-Rodrigo et surdivers autres points.

Un evenement plus que fâcheux a troublé, lundi dernier, pendant quelques heures, à la Granja, la tranquillité du palais et même celle de late la ville. Trois domessiques de l'infant don Carlos etsient a jouer aux taries dans une des antichambres des appartemens de ce prince avec un des valets du roi ; deux d'entre eux se prirent de querelle au sujet des aegros et des blancos; l'un dit que le roi protegenit plus les negros que la le faisait son maî re; que le roi en avait plusieurs a son service, et sue plus des le faisait son mai re; que le roi en avait plusieurs a son service, et sue plus des le faisait son mai re; que le roi en avait plusieurs a son service, et sue plus des le faisait son mai re; que le roi en avait plusieurs a son service des sue sue plus des le faisait son mai re; que le roi en avait plusieurs a son service de la constant de que son maître ne pouvait en voir aucun , même d'une lieue. Une dispuis violente fut brentôt engagée, et elle en vint en quelques minutes au point que l'un des deux domestiques de l'infant tira de sa poche un stant que l'un des deux domestiques de l'infant tira de sa poche un stant les engages. pland conteau, et onvrit le ventre au domestique du roi, dont les entalles sortirent aussilôt avec des flots de saug. Aux cris aigus qu'il poussa, tademandant confession, l'infant don Carlos accournt; il n'arriva que pour toir expirer ce ma heureux, qui paraissait plus afflige de mourir sans ere confesse que de perir assassine. S. A. R. ordonna de conduire sans de la respectación de certa de la respectación de condition de la respectación de certa de la respectación de certa de la respectación de certa de la respectación de a pas être long. Cet evenement mit tout le palais en desordre ; la hospe fut sous les armes, et la confusion dura jusqu'à ce que la connais-Jance de la cause fit cesser l'effet.

Nous venons d'apprendre encore un événement déplorable très té-Ann (il y a quatre jours). Le cure de Rueda, petite ville située près de oolid, est partisan du systême constitutionnel. Encourage par les emmens de Portugel, il conseilla à plusieurs libéraux de Rueda de tabler la marro de Portugel, il conseilla à plusieurs libéraux de Rueda de tabler la marro de la conseilla à plusieurs quelques jours, on procéda à tolor la Pierre de la constitution. Après quelques jours, on procéda à la pierre de la constitution Après quenques jours, un production de cette pose, A peine les volontaires royalistes de Rueda en sant la sur la constitution de cette pose, les liberaux les enrent turn ils connaissance qu'ils coururent aux armes. Les liberaux les eurent of utimides; mais les volontaires royalistes des lieux voisins furent données : mais les volontaires royalistes des neux volument et en-loren characte, et trois jours après ils se réunirent et en-loren characte. tent ensemble à Rueda. Tous les liberaux furent attaques, et la place puque elait jouchee de cadavres au moment où le corregidor de Rueda a expres à Madrid, pour informer le gouvernement de ce

Londres, le 3 octobre. — On a reçu au bureau des affaires élangères des dépêches de Paris de M. Canning. Le Pines rapporte suis opurtant garantir l'av

Le l'ines rapporte saus pourtant garantir l'authenticité de depèches de saus pourtant garantir l'authenticité de depèches de saus pour le ministre des États-Unis avait reçu des dependes de sen gouvernement, et qu'il s'était mis en route

sur le champ pour Paris , afin de s'entretenir avec M. Canning sur leur contenu.

- La quantité des fonds anglais retirés de la circulation par la commission d'amortissement, pendant les neuf mois de cette année, s'élève à 993,335 liv. st.

-Le nombre d'individus jugés à la dernière session du tribunal d'Old-Bailey a été de 800, et sur ce nombre, il n'y en a en que 300 de condamnés.

- Ou mande de Terre-Neuve, en date du 6 septembre, que la chaleur y a été si forte qu'il n'y aura qu'une petite quantité de poissons propre au commerce, comparée à la quantité qui avait été pêchee.

- Un journal de New-York du 21 septembre contient, d'après une lettre de Bogota du 19 juillet, les détails suivans sur le meurtre commis sur le consul américain, M. Fudger. On lui a percé le cœur avec son épée, le 13, ensuite on lui a coupé la gorge et enlevé tous les effets de ses malles. Plusieurs individus sont arrétés; les autorités faisaient les plus grands efforts pour decouvrir les auteurs de cet horrible assassinat.

Une lettre du cap Coast-Casle, du 8 juillet annonce que les Ashantées se préparent à pénétrer de nouveau vers les bords de la mer; ils semblent déterminés à poursuivre la guerre avec activité. Ils ont attaqué la reine d'Achini, défait son armée, et out pris possession de son territoire, où ils sont campés dans ce moment. Leur nombre s'élève à 20,000 hommes armés et 10,000 qui suivent l'armée. Ils veulent attaquer Acra, dont ils sont éloignés de 36 heures de Marche. La reine d'Actini s'est retirée avec ses troupes dans le pays d'Aquapim, dercière A ra ,où nos alliés se rallient. La loi martiale a été proclamée avant-hier, et le lieutenant-colonel Purdon, commandant en chef, et d'autres officiers du corps royal africain, sont allés avec les troupes européennes et indigènes à Acra, pour en renforcer la garnison et les divisions étrangères.

- Le 22 septembre, Richard Hobson a comparu devant le bureau de Queen Square, sous le poids de l'accusation suivante. On l'avait vu dans Charles-stret, se disposant à se pendre au marteau de la porte du n. 12. Son mouchoir était autour de son cou, et il était occupé à l'attacher au marteau; deux passans l'en empêchèrent. A quelque distance de là , quelques personnes, touchées de son apparence de misère, et sur ce qu'il leur avait dit être sans ouvrage, lui avaient donné deux shellings. Peu d'instans après, il était tombé tout-à-coup comme dans un accès d'épilepsie, et n'avait paru revenir à lu qu'à l'arrivée d'un huissier, qui déclara le bien connaître pour un homme habitué à ces sortes de pratiques, par les-quelles il tâchait d'exciter la commisération des passans, et de tirer d'eux-quelque argent.

Déjà une fois il avait fait le mort, et n'avait retrouvé ses jambes qu'au moment où on était veou avec un brancard pour l'enlever et le porter au dépôt central. C'était du reste un bon ouvrier, fort occupé dans son état. Les différentes dépositions ne prouvant pas suffisamment qu'il eût mendié, il a été acquitté.

SUISSE.

Genève, le 28 septembre. - Le conseil souverain a été assemblé les 26 et 27 de ce mois pour le rapport de la commission et la discussion sur le projet de loi relatif à la liberte de la presse et à la police des étrangers. La commission à pense qu'il valait mieux s'en tenir aux pouvoirs extraordinaires du conseil d'état plutôt que de faire une loi spéciale qui rendrait permanente des mesures anti-constitutionnelles, dont on espérait voir bientôt la fin Quant au nouvel article propose, qui étend les restricuons sur la presse à la politique des autres cantons, article fortement attaque dans le tour de consultation , la grande majorité de la commission a peuse qu'il était conven ble de faire une loi repress ve, et que par ce moyen on ponvait satisfaire au vœu de la diète, sans porter une nouvelle atteinte à la constitution. L'initiative du conseil d'etat ayant été demandée et obtenue dans ce but, la commission a eté autorisée à préparer un projet de loi , jusqu'à la rédaction duquel le 3e article du projet devrait être

Paris, le 4 octobre. - Le Journal des Débats rapporte l'article suivant qu'il emprunte à la Quotidie me :

« Les régimens quittant le camp de Saint-Omer avaient reçu l'ordre de se porter dans de nouvelles garnisons; d'autres régimens, en garnison dens le nordest et dans l'est, devaient également changer de résidence; tout vient d'être contremandé;

les régimens restent où ils sont; on retarde même de donner aux officiers les congés de semestre ; les généraux , les chefs de corps reboublent d'efforts pour engager les soldats, dont le tems de service est expiré, à rester dans les rangs, surtout dans la cavalerie où il est plas difficile de former des sujets. Tous les inspecteurs-généraux, dans leurs rapports d'inspection, ont dé-claré qu'un dégoût prononcé pour le service s'est manifesté parmi les soldats d'une manière alarmante. Plusieurs de ces généraux proposent divers moyens pour remédier à ce mal. »

La Quotidienne ne dit point quels sont ces remèdes; elle se tait sur les causes du mal.

- M le chevalier Laget de Podio vient d'adresser un exemplaire de son mémoire à consulter à M. le comte de Montfosier, en lui aunonçant l'envoi de l'acte d'accusation qui doit suivre ledit mémoire, lorsque les avocats lui auront adressé la consultation qu'ils délibèrent en ce moment.

M. le chevalier termine sa lettre par cette déclaration qu'en demandant la condamnation des écrits, il ne cessera de professer la plus haute estime pour le talent et la personne du

noble comte.

- Depuis samedi l'Ayacucho fait flotter son pavillon dans les bassins du Hâvre. M. le commissaire de la marine avait envoyé chercher le même jour le capitaine de ce navire et lui avaît communiqué la dépêche du ministre de la marine, qui fait connaître l'admission dans les ports français du pavillon

« Les pavillons de Colombie et du Mexique sont admis dans les ports français comme celui de toutes les nations amies de la France. Encore une fois , quoi qu'en ait dit l'Etoile, nous ne croyons pas avoir desservi les intérêts du commerce ni ceux de nos principes politiques en exposant avec franchise, et avec toute l'énergie dont nous sommes capables, les conséquences qui auraient pu être la suite d'une insulte gratuite au pavillon de (Jour. du Com.) ces républiques.

- Le grand établissement formé à Lille pour la fabrication et la distribution du gaz hydrogène portalif est en pleine activité. Déjà plusieurs filatures et fabriques ont adopté ce mode d'éclairage.

Cours de la Bourse du 4 octobre. - Rentes 5 p. 010 , jouiss. du 22 sept. 1825, 98 fr. 10 c. — 4 112 p. 010, jourss. 00 fr. 00 c. Rentes 3 p. 100 jours. du 22 juin, 66 15 c. Actions de la banque, 2032 50. Emprunt royal d'Esp. 1826, 46 1/8. Emprunt d'Haiti, 000.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Trieste, 23 septembre - On prétend de nouveau que lord Cochrane est arrivé dans l'Archipel.

On assure déja qu'il avait pris le commandement en chef de

330 bâtimens grecs.

Il se confirme, d'après des lettres de Cortou du 13 septembre, que le blocus d'Athènes a été levé, le 24 août, après un combat violent livre aux Turcs par Caraïskaki et Fabvier.

M. Spanioiacki, que le gouvernement grec a nommé, conjointement avec F. Burdett et Ricardo, pour recevoir le compte de Mil. Orlando et Luriottis des deux emprunts pour les Grecs, vient de publier une lettre de M. Ternaux, par laquelle ce dernier déclare que le comité grec de Paris a acheté, payé et envoyé en Grèce des munitions de diverses natures pour une somme de 278,537 fr ; qu'il a remis 54,000 à M. Prassacagni de Marseille, et qu'il reste entre ses mains une somme de 9,800 fr.

Le total des dons reçus par le comité grec de Lausanne s'élevait, à la fin de septembre, à plus de 60,000 fre A la même époque celui de Neufchâtel avait recueilli plus de 13,000 francs.

On lit dans le Courrier du Bas-Rhin :

a L'esprit d'humanité et de charité, qui anime les protestans du midi de la France pour nos frères les chrétiens d'Orient, a été imité en Alsace. Dans plusieurs communes les ministres protestans ont fait un appel à la générosité de leurs paroissiens, et leurs quêtes ont produit une somme de 327 fr. 40 c., qui a été remise a la librairie Treuttel et Wurtz pour l'envoyer au comité grec de Paris.

PAYS - BAS.

LIÉGE, LE 6 OCTOBRE.

MM. les souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont priés de le faire renouveler, afin d'éviter tout retard dans l'envoi de cette feuille.

Université de Liége. La séance d'ouverture aura lieu lundi prochain, 9 du courant, à onze heures du matin, dans la grande salle academique.

- Les sonds de la société du commerce des Pays-Bas sont remontés à la bourse d'Amsterdam , mardi dernier , de trois et demi pour cent. On attribue cette hausse subite anx nouvelles favorables qu'on aurait reçues de Batavia, par le bâtiment qui en est arrivé tout récemment à Rotterdam , et qui a donné le rapport d'une victoire importante remportée sur les insurgés. (Const. des Pays-Bas.)

- A son passage par Nuremberg, le roi de Bavière a assisté à un concert donné au bénefice des Grecs.

- Les dernières nouvelles reçues de Paris sont loin d'être rassurantes sur la santé de Talma : son état paraît désespéré; on doutait qu'il pût être transporté d'Enghein à Paris.

- Les journaux anglais, dit le Dragon, contiennent l'entre snivant d'une lettre d'Ostende, du 22 septembre : « Aux les ribles détails que je vous communiquai dans ma dernière, dois ajouter le récit suivant : L'aimable épouse du charge de B***, accompagnée de ses deux demoiselles, agées l'insta 19 et l'autre de 18 ans, se promenait en cabriolet à un que de lieue de l'arsenal au moment de l'explosion, lorsque Malage de B*** fut frappée avec violence à la tempe droite, para morceau de bois qu'on croit avoir été détaché de la poudries et qui la tua à l'instant. Au bruit de l'explosion, le chevale le mors aux dents et descendit la colline de Fermois. La vo ture versa contre un tas de pierres sur la route, et les deut dames furent jetées à terre avec force. En les relevant, e s'apercut que la cadette avait déja cessé d'exister, l'un de bras de l'aînée était cassé en deux endroits ; elle avait en cale tant de contusions et surtout à la tête, qu'on désespèrede va rétablissement. Lersque cette nouvelle tragique parvint au oreilles d'un jeune homme , qui . la veille était arrivé de France fort et qui devoit conduire sous peu à l'autel la cadette des de moiselles de B***, il rentra précipitamment dans son hôteles brûla la cervelle avec un de ses pistolets de voyage. On tiona sur sa table une lettre de sa future sur le dos de laquelle il avel écrit : Je ne puis survivre à ce terrible événement : je vais ne joindre ma Rosabelle . dans des régions plus heureuses. Alies, adieu, mes amis, je ne puis vivre sans mon adorable umie. Colle circonstance a produit beaucoup de sensation dans cette malhe reuse ville.

In lettre ecrite de Caghari ir se ée dans le Globe and Tra vel e et copiée par le Constitutionnel de Paris, parlait ces par derniers d'un débarquement dont le général Guillaume Peré, monté sur l'un des bâteaux à vapeur de lord Cochrane, mon çait la Sicile. Le ministre Piémontais à Londres en avait mot la nouvelle à son gouvernement, qui avait ca a bothour de s'en alarmer. A l'heure qu'il est, l'illu tre général que fait voyager si loin , e tà L é, e, venant de opa, et pret à part pour Bruxelles. I am a sadeur Prémontais si tant est qui soit pour quelque chose dans cette histoire, peut donc rasse rer son gouvernement, et le vice-roi de Sicile dormir en pit

A chaque nouvelle session des états-généraux , les journes du pays ne manquent jamais d'annoncer que l'on s'occuperate finitivement , dans les chambres , de l'erganisation de l'orde judiciaire et de la loi sur la garde nationale, le tout en exce tion de la oi fondamentale qui garantit en termes exprescessed institutions. Quels que soient en cette occurence les relards que porés, soit par le pouvoir exécutif qui n'a pas exerce l'initialité, soit par le pouvoir législatif qui n'a pas usé de ce droit, il ell craindre que cette nouvelle si souvent répetés ne soil encot cette fois plutôt l'expression d'un voeu légitime que l'effet d'un communication authentique. A cet gard, le secret dont me plait à couvrir les travaux destinés aux chambres, et lesient du journal ministériel laissent un champ libre aux conjecte res. Ne croit-on pas cependant qu'il y aurait utilité et justice tirer la nation d'un état de doute toujours fâcheux, et all pas attendre le dernier moment pour l'informer des institution qu'on lui prépare ?

Les plaidoieries dans l'affaire Sauvenier, accusé de mente d'incendie et de lentative de vol avec effraction , ont con mence ce matin à neuf heures , après deux jours consacres l'audition des témoins. M. l'avocal-général a liscuté les principals témoignages et soutenu les deux chefs d'accusation.

Dans la première partie de sa plaidoierie, le conseil du pre venu s'est borné à soutenir que la prétendue lettre minatoire rentrait pas dans l'application de l'art. 305 du code penal voqué par le ministère public. A une heure, la séance a levée et remise a trois heures et demic pour entendre la suite de

En faisant connaître lundi, la décision de la cour, nous entre rons dans quelques détails sur cette affaire qui présente plusient circonstances inté essantes.

Les événemens dont le Vénézuela est en ce moment le them semblent toucher à un dénoûment prochain. On a vaque congrès colombien a porté contre Paez un décret de mise accusation et a la Paris de la procession et a la paris de la accusation et que Bolivar a aussitôt pris la résolution de rele nir sur-le-champ dans la Colombie. Plusieurs bataillons sol déjà arrivés du Pérou à Panama. Ce qui peut jeler que que per sur l'opinion du liberateur à l'égard de l'insurrection c'est celle qu'il a exprimée dans la lettre qu'il a écrite au outre le 31 décembre : grès le 31 décembre 1822 (et non le 31 septembre 1822). Que cette let tre soit autre le 1821 septembre 1822). que cette lettre soit entièrement étrangère et de long-lens de térieure à l'insurrection, elle faitassez pressentir la résultant prendra le lihérateur. Il s'y prononce formellement contre tentative de démembrement et contre toute espèce de modification apportée à la constitution apportée à la constitution apportée à la constitution de la constitutio tion apportée à la constitution colombienne avant les dix anne terme fixé pour sa révision.

Au reste, la circonstance que c'est ici une simple questo pleinement confirmée. C'en est fait de l'influence de la tropole sur les affaires de ses colonies émancipées. La résolute du ministère feau de les colonies émancipées. La résolute de l'influence de la les de les colonies émancipées. du ministère français envers les pavillons du Mexique et de la lombie le prouve de la combine le prouve de la combine de de la co lombie le prouve de reste.

On lit dans les journaux de Batavia qui étaient en pred jusqu'au 2/1 initia tard jusqu'au 24 juin.

Le 19 juin, on a reçu à Batavia la nouvelle d'une victoire par nos troupes, sous les ordres du colonel Cochius, le 9 mois, près de Djocjokarla, et qui a pour récultat la reddition fort kraton.

Deux solomes d'infanterie, commandées par les majors Ledron et Elost, ensemble de 410 hommes; 150 armés de piques, 70 pionniers et 110 hommes de cavalerie, commandes par le major Verbom, ayant avec cox 2 obosters, 4 mortiers et 2 pièces de campagne, sous les ordres du lieuténant colonel Gey, formaient cette expédition, partie de Djorjokarta pour investir ce fort du côré de l'est et de l'ouest, tandis que les troupes du prince Soeria Mataran, commandées par le capitaineadjudant Koelman , et le lieutenant Rosps , au nombre de 3000 indigène, 400 hommes d'infanterie, 25 de cavalerie et 4 pièces de canon, de-vient intestr le kraton du cô é du nord et du sud.

Après une brê, he faite dans une partie du mur de revêtement on monts i l'assant. Il s'en suivit un combat opiniatre, tant dans l'intérieur du kalon qu'i l'exterieur, et ce ne fot qu'au bout de trois heures que les poires se virent entièrement maîtres du fort.

Cette affine a coûte cher à l'ennemi, on évalue sa perte à 400 morts; Cette affine a coûte clier à l'enneun, on evante au privaire le numbre des blesses ne saurait être fixé : on lui a fait 40 prisonniers, le numbre des blesses ne saurait être fixé : on lui a fait 40 prisonniers, le numbre des blesses ne saurait être fixé : on lui a fait 40 prisonniers, prit 4 drapeaux, trois pièces de canon, et 60 chevaux. Notre perle est de 8 hommes tues et 46 blesses, nombre peu considérable eu egard aux difficultes qu'il a faits surmonter. Parmi les premiers sont le brave Jerement d'infanterie Vurstenberg, un sous adjudant et 2 flanqueurs

S. Exc. le commissaire général avait fait de nouvelles nominations et promotions dans l'administration.

NOUVELLES LITTERAIRES ET DES ARTS.

Le swant Abbé Bosch, employé è la bibliothèque de Pise, a découvet diton, dans un couvent de capucins, quinze des livres perdus de Tie-live, qu'on cherche depuis tant de siècles.

Un fait consigné dans une lettre de M. de Navarette au baron de Zich, leud à prouver que l'emploi de la vapeur comme force motrice remote jusqu'au seizième siècle, epoque des grandes découver es. On lit dastrette lettre que des bateaux à vap-ur furent proposes à Charles Quint, es 553, par un capitarne nomine Blasco Loyola. La première epreuve sa lai fane avec succes à Barcelonne, mais des envieux et des detraclem viorent à bout de faire avorter cette entreprise quoique l'inventeur eil reçu des temoignages de la sausfaction du prince. l'ar la suite, les Peres dont ce monarque fut occupe firent perdre de vue la déconverte de apitaine Loyola. Les procès-verbanx qui constatent cette découverte, tont deposes dans les archives de Simancas.

On annonce la praduction française à Paris, des discours de Pitt et Canning

Asphyxie. — Noyès — Ii y a peu de tems que M. le docteur Leroy l'opsyxie; un journal fail mention des nouvelles expériences rapportées price praicien, et qui demontrent les dangers de la pratique recompandée pet lous les auteurs modernes, de l'insullation de l'air dans les pandin. On a remarque que les animaux vivans sur lesquels on pratique peleissiffation avec un peu de force, ceux même qui, sous le rapport le la capacité de la potrine, ont avec l'homme la plus grande analogie, uccombent en trois ou quatre minutes; et pour produire cette mort si pangle, il n'est pas necessaire de ponsser de l'air a plusieurs reprises; une telement tion un peu brusque faite avec la bouche suffit : aussitôt après, amais perit a physie, car M. Leroy a constamment trouve du sang noir dus les stières.

Oseprouve une sorte d'effroi en voyant une pratique aussi dangereuse manades comme le moyen le plus sur de rappeler les noyes, les asdivises a la vie; et, en songeant que l'insuffattun pulmonaire est mise divises a la vie; et, en songeant que l'insuffattun pulmonaire est mise et suger, non seulement par des médecins, mais encore par la sonnes etrargers à l'art de guerir, car le salut dépend de la sempittude des secours. M. Leray a modifie les appareils dont on a sempour linsuffatton, afin de la fendre moins dangereuse, en suppour lansufficion, alin de la renure trome de la en outre de qu'elle ne doive pas être totalement abandonnee. Il a en outre une nouvelle maurère de diriger le galvadisme pour rétablir la tation. Ces nouveaux procédes sont soumis à l'examen de messions podie, Dumeril et Dulong, designes par l'institut pour en faire

OURSE D'ANVERS, du 6 octobre — Dette active, 2 1/2 d'intér., 51.

MURSE D'AMSTERDAM, du 5 octobre. — Dette active, 50 51 1450 15116. Differer 13;16. Bill. de chance, 17 1/2. Svnd. d'am. 14. Lois de, 85 a 85 7;8 86. Act. soc. comm., 89 a 89 3,4 90 1/2.

La laxe du PAIN à Liège du samedi 7 octobre, est la même

SECTACLE. — Anjourd'hui dimanche 8 octobre, la Caverne, ou a l'aleurs, opera en trois actes. soné de tout son spectacle. Cette tera suivie de l'Auberge de Bagnères, opera en 3 actes.

TAT-CIVIL des 5 et 6 octobre. — Naissances, 4 garç., 4 filles.

Mariages , 2 , savoir ; Entre :

Mariages, 2, savoir; Entre:

Integris Antoine Joseph Hobert, rue Pont de Torrent, n. 719 et Marinis Joseph Vone, rue Vinave-d lie, n. 57.

Integris Peterri Ramas kers, menuisier, faub. Sie. Walburge, n. 35 et Deces; 2 garçons, 1 fille, 1 homme, savoir;

Integris Panis, panis

Jen Pierre Paury, âgé de 21 ans, fusilier à la 2me compagnie, bataillon de la division en garnison en cette ville, celibataire.

TEMPERATURE DU 7 OCTOBRE.

7 d. sin-dessis o; à 3 h. apr s midi, 10 d. au-dessis.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

GRAND WAUX-HALL CHAMPÊTRE A LA BOVERIE. Apocasion de la fête au Rivage en Pot. le Sr. Vignoul don-Dimanche 8 octobre, BAL an Petit Sans-Souci, sur Avroy.

M. Grosfils, maître de danse a l'honneur de prévenir le public qu'il ouvrira un cours où il donnera ses leçons, le 16 de ce mois, tous les jours depuis 4 heures de l'après-midi, jusqu'à 7, exceptés les jeudi, fêtes et dimanche, au nº 662, rue de la Wache. (1094)

Chez Parfondry, derrière l'Hôtel-de-Ville, on vient de reseroir des huitres très-fraiches. (1042)

J. F. Peret, rur Ste.-Ursule, à la Balance, vient de recevoir des huitres anglaises de toute tre qualité, à i fl. 89 cents.

Tart, derrière l'Hôtel-de-Ville, recevra ce matin des huîtres anglaises très fraîches.

F. Hardy, derrière l'hôtel-de-ville, a reçu des huîtres anglaises très-fraîches

RUE DU PONT D'ILE, Nº 837.

Mde. Raikem-Lonhienne a recu d'une des meilleures fabriques de Lyon, un assortiment considérable d'étoffes de soie et rubans unis; gros de Naples, satin, velours et marcelinne en couleurs nouvelles et noir fin.

D'après des arrangemens pris, elle a fixé à toutes les étoffes de soie et rubans unis qui composent son magasin, des prix correspondant à ceux de fabrique; ces arrangemens scront d'autant plus favorables aux acheteurs, que l'on apportera la plus grande attention à n'avoir que des qualités choisies et des nuances distinguées.

Indépendamment de la soierie, elle tient aussi les mérinos français et de Saxe, circassienne et autres étoffes d'hiver, à des prix avantageux.

CIRAGE ANGLAIS de la Maison Robert Warren's de Londres.

Cette composition avantageusement connue rend le cuir imperméable et lui conserve toute sa somplesse en lui prétant en outre un noir très-brillant. Le seul dépôt dans la province est chez le Sr Salkin, rue du pont d'Avroy, n. 564 Il vient d'en recevoir une forte quantié A PRIX FIXE.

Le bureau d'administration du collège de Fluy informe le public que la rentrée aura lieu le jeudi 12 octobre, après la messe du Saint-Esprit, qui sera chantée ledit jour, à neuf heures du matin, dans l'oratoire du collége et à laquelle les élèvessont tenus d'assister.

Deribeaucourt, rue Neuvice, au Sauveur, achète couronnes, louis légers et toutes monnaies quelconques.

Le bourgmestre de Theux, informe que la régence de celto commune accordera une prime de vingt florins au propriétaire étranger de la plus belle vache qui sera conduite à la foire qui y aura lieu le 3 novembre prochain.

A louer, pour en jouir des-à-présent, une maison située rue des Ursulines. S'adresser au cœur d'Or, rue du Pont, n. 928. (1032)

L'on demande deux ouvriers tanneurs, qui sachent peler-S'adresser chez M Rodberg , marchand-tanneur, à Liége. (1083)

(352) Mardi prochain, 10 du conrant, à dix houres, vente de BEAUX NOYERS à la ferme de Cheratte, à Cheratte.

On cherche un capital de 2362 florins 50 cents des Pays-Bas pour le terme de cinq ans, sur une maison libre de charges, assurée pour 5000 florins et louée 236 florins 26 cents. S'adresser chez M. F. J. Frésart, rue Hors Châleau, nº. 222. (1088)

Par suite de surenchère, il sera vendu définitivement, par le ministère du notaire Delexhy, le mercredi 18 octobre 1826, à dix heures du matin, devant M. Boverie, juge de paix, en son bureau rue Neuvice, à Liége, trois maisons sises rues de l'Eau, du Turni et des Récolets. à Visé. (1090)

On peut se procurer pour la 135e, loterie royale des Pays-Bas au bureau de Marésal-Mathias, agent de ladite loterie, rue du Stockis, derrière l'Hôtel de-Ville, à Liége, des lots entiers, 1/2, 1/4, 1/8 ou 1/16 au prix courant, soit en achat ou en lo-

(321) C. Corbiwyn, rue Cheravoye, n. 585, à Liége, fabricant de poëles, a dans son magasin, un grand assortissement de toutes espèces, tels qu'à colonne, piedestaux en vase ceils de bœuf, à l'anglaise, cuismière, fours économiques aux en vase, etc., au goût le plus morderne, et aux prix les plus modérés.

La Ve Charles, née Deneumoulin, place St-Denis, n. 743, a reçu un assortiment de belle toile de brabant, de toute largeur, aiesi que superfine 414 et 413; lin Flandre de toute qualité; huile épurée; chandelles de Brabant; fromage d'Hollande première qualité; le tout au plus juste prix.

Maison avec jardin à louer pour le Noël prochain, rue Pont d'île, n° 21. S'adresser rue de la Casquette, derrière la comédie , nº 799.

Un jeune homme, âgé de 24 ans, d'une famille honnête, muni de bons certificats, cherch à se placer dans une maison de commerce, ou dans une bonne maison, soit à la ville, soit à la campagne, pour instruire des jeunes gens ; il connaît les langues latine et française, l'arithmétique et l'écriture, la musique vocale et touche un peu du piano. Il peut enseigner d'apres la méthode de Mr Jacotot, si on le désire. S'adresser au bureau de cette feuille.

Une demoiselle de bonne famille, connaissant le commerce d'épicerie et d'aunage, désire se placer comme fille de boutique. S'adresser au bureau d'annonces de cette feuille.

dessimblés générale des huissiers des arrondissemens de Liége et Verviers.

Le syndic des huissiers invite ses confrères desdits arrondissemens à se réunir le 15 octobre 1826, aux neuf heures du matin, au lieu ordinaire des séances de la chambre de discipline, local de la cour à Liége, pour procéder à la rénovation de ladite chambre. Le syndic, D. D. Mordan. (1035)

VENTE D'IMMEUBLES.

Le lundi 16 octobre 1826, à deux heures de l'après-midi, le notaire Servais exposera en vente par adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, chez le sieur Jean Dor, ser-

rurier à Jemeppe. Une maison solidement construite, ayant une pièce au rez de chaussée, deux à l'étage, cave et grenier, située audit Jemeppe, sur la place publique près l'église, tenant de l'Est et du Sud aux enfans de Catherine Aimont, décédée épouse de Toussaint Monseur; de l'Ouest à la place publique, et du Nord audit Jean Dor représentant Simon Bouguet.

Le cahier des charges donne une parfaite sécurité, ainsi que des facilités pour le paiement du prix de la vente.

S'adresser pour avoir de plus amples informations audit notaire Servais, dépositaire des titres de propriété. SERVAIS, not.

(326) Vente publique d'une ferme d'origine patrimoniale.

Le lundi 9 octobre 1826, à 9 heures du matin, Me. Dusart, notaire à Liége, vendra aux enchères publiques, en la demeure du sieur Englebert Doyen, cabaretier à Gronsfeld, une ferme occupée par le sieur Guillaume Brouwers, située à Ekkelraede, commune dudit Gronsfeld et aux environs. Lette ferme consiste en bâtimens d'exploitation avec 19 bonniers métriques 13 perches 41 aunes P.-B., et sera exposée en masse et puis en détail. S'adresser audit notaire, rue Feronstrée, à Liège, pour connaître les conditions.

(328) La maison Spirlet, n. 596, rue Féronstrée, à Liége, avec écurie, remise et tous ses magasins, ayant été surenchérie d'un dixième sur le prix de quinze mille dix florins, et la partie des bois tailis devant Fraipont, commune d'Olne, de l'étendue de vingt-quatre bonniers six perches Pays Bas , étant restée sans enchère, seront réexposées en vente définitive et sans autre remise , au plus offrant , en ladite maison , à deux heures de relevée le mercredi onze octobre 1826, aux clauses et conditions à voir dans les études des notaires Debefve et Bertrand , dépositaires du cahier des charges.

Chambres ou quartiers garnis ou non garnis à louer, rue Féronstrée, n. 676.

135° LOTERIE ROYALE DES PAYS-BAS.

Lundi neuf octobre prochain, commencera le lirage de la 335º loterie. Elle est composée des gros lots de fls. 125,000 : 100,000: 80,000: 50,000: 40.000: 30,000: 25,000; 20,000 etc. an total de 18518 prix et primes , détaillés sur le plan.

Aucune loterie étrangère n'approche des avantages de celle-

ei, soit pour les prix, soit pour les chances.

L'on peut se procurer des lots et parties de lots, avant et pendant les tirages au bureau du collecteur soussigné, rue du Pont, et chez les autres agens de ladite loterie.

Joli quartier à louer composé de cinq pièces, avec cave, cuisine et grenier, situé au centre de la ville. S'adresser au bureau de cette feuille.

Vente pour sortir de l'indivision.

En vertu d'un jugement d'autorisation, il sera procédé, le lundi 16 octobre 1826, à 2 heures de l'après midi, au bureau de M. le juge de paix, rue Plattes Pierres, n. 693, à Liége, par le ministère de Me. Lambinon, notaire, à Liége, a la vente publique et aux enchères des meubles ci-après désignés.

1er. Lot. Une maison n. 639, avec porte cochère, située rue

derrière le chœur de St. Denis, à Liege.

2me. Lot. Une petite ferme avec six bonniers 24 perches de jardin, ergers, terres et bruyères, sise en lieu dit sous l'abbaye de Beaufays , commune de Forêt , exploitée par Jean Joseph Pissard.

3me. Lot. Une prairie plantée d'arbres, close de hayes vives,

mesurant 40 perches, située en lieu dit Vinave de Cohaire, commune de Villers-l'Evêque, exploitée par Jean Chapelle, joignant à la ruelle Nuket. à MM. Batta de Nomerange, Nicolas Jacques Marc Lekeux et la Ve. Slevart.

Aux clauses et conditions reprises au cahier des charges dont on peut prendre connaissance chez M. le juge de paix et en l'étude dudit notaire.

S'adresser en outre soit, pour voir les immeubles, soit pour d'autres renseignemens, à M. M. Lefebvre, rue derrière St. Denis, n. 639 et M. Frédéric Gilman, rue Hors-Château, po. 458, à Liége.

Jeudi douze octobre 1826, à dix heures du matin dans les allées du chateau des Granges, le notaire Delvaux, fera la vente, d'une quantité considérable de beaux sapins. A crédit.

A louer des à présent un grand magasin propre à tout usage, situé rue Féronstrée. S'adresser rue St. Hubert , u. 587.

Manufacture royale de porcelaine et de fayence d'Antene à vendre.

Ce superbe établissement, construit depuis peu d'améen est situé au bord de la Meuse, sur la route de Liège an et peut, par sa distribution, convenir à toute espèce de fais que ou manufacture. S'adresser, pour le voir, au concina dudit établissement, et pour les prix et conditions, à M. card, rue des Mineurs, u. 39, à Liège.

BELLE VENTE DE RASPES.

A la requête de Monsieur le conite de Geloes, chambelland sa Majesté le roi des Pays-Bas, il sera procédé publiquement et à un an de crédit , en la demeure du sieur Arnold Declaure. cabartier à la Heydt, commune de Warsage, le dix buit octobre à neuf heures du matin, à la vente d'un très-beau taillis, essua chênes, aunes, érables, boulaux, croissant sur environ vans bonniers des Pays-Bas et divisés en deux cent cinquante portions, dans son bois appelé l'als. Le tout d'une croissance de quinze à seize aus.

VENTE DE RASPES.

Le mercredi 18 octobre 1826, à dix heures du matin, l'e vendra à crédit et aux conditions à prélire, chez le sieur Delbruyère , garde-forestier à Perwez , environ quarante be niers P.-B. de raspes de différens âges, divisés en portionada bonnier et d'un demi-bonnier, dans le bois nomme Syry, sur à une demi-lieue du rivage de la Meuse, et sur la commune Ben, district de Huy.

S'adresser pour les renseignemens au garde de M. Desoer Solières.

A lover dès-à-présent ou pour mars prochain, une richem son de campagne avec jardins entourés de murs, plusieurs be niers de prairie située sur la rive de la Meuse, moitié de minde Liège à Maestricht. S'adresser à Liège, rue Table de Pir

() Le vendredi 20 octobre 1826, à deux heures de relevée, notaire Paque exposera en vente publique, en son clude " Saint-Hubert, à Liége,

Le superbe hôtel, occupé par Monsieur le gouverneur, site Liége, rue sur la Batte, n. 663

Cet hôtel, qui a également une porte cochère sur la place. Barthélemi, est d'une vaste étendue, a de grandes remises, " ries, fontaine dans la cour, et toutes les places nécessaires ciliter le service d'une grande maison ; au premier étage très beaux salons, dont un tout meublé en glaces ; quantité !

parlemens, etc. On peut l'acquérir de gré à gré jusqu'au jour de la vente, les propriétaires accepteraient, en echange, des biens rurat à leur convenance, ou des contrats sur l'Etat, au cours de Les conditions sont déposées an l'étude dudit notaire,

A louer présentement une belle et vaste maison, ayant que tre places par terre, deux au premier étage, cinq grands niers , cour , étable , deux caves dont l'une très grande, pas brasserie avec tous les ustensiles.

Le tout tenant ensemble et en très bon état, situé Mard aux Bêtes, à Hoy, n. 381.

S'adresser au notaire Chapelle, audit Huy.

A louer pour le 15 mars 1827.

Un beau et bon moulin mû par l'eau, bâti à neuf de peu, dont tous les bâtimens sont couverts en ardoises. n'y manque jamais. Il y a une meule à froment, une ase une pour la hossire et une batterie au chauvre. Les écule étables sont voûtées et garnies de créches de pierre et de la rateliers. It y a un excellent jardin, un verger, des belles p ries et des terres labourables.

Le tout est situé à trois quarts de lieu de la meuse; mune de la Gleixhe, canton de Hollogue-aux. Pierres, premi district de la province de Liege.

Pour plus amples renseignemens, S'adresser an châtean de tepenne, situé dans ladite commune de la Gleixhe.

Un jeune homme connaissant le latin, français , calcul ture, donne des leçons pour le français, chez lui et en ville Tarde, au pied du pont des Archesa. resser chez les Diles

A louer dés-à-présent deux jolis quartiers indépendant truits à neuf, chacun avec pompe, cuisine, lavoir, pelus deux chambres à mont deux chambres à mont deux chambres à mont deux pompe, cuisine, lavoir, pelus deux chambres à mont deux pompe, cuisine deux pompe de la companie de la com deux chambres à coucher et grenier, situés sur la Foulaine dresser au n. 206, faub. St.-Gilles.

A louer un beau quartier composé d'un salon, plusie bres, cuisine, cave, etc.; et chambres garnies au nº 420 de l'Agneau sur Meuse.

(353) Jeudi prochain douze octobre 1826, aux deus de relevée, on vendra à la maison sur la Batte enseigne. Tête-Verte, n 1072, les meables suivans, horloge tables, lits, matelats, convertures en laine, courte linges, baterie de cuisine en enivre, étain et férailles, title d'autres objets tite d'antres objets, dont le détail serait trop long. Le tout le comptant.

Chambre garnie à louer rue de la Wache, n. 662.